

La harangue et proposition
faicte au Roy sur l'union de
toute la noblesse Catholique
de France : presentee au Roy,
le [...]

Beaune, Renaud de. Auteur du texte. La harangue et proposition faite au Roy sur l'union de toute la noblesse Catholique de France : presentee au Roy, le vingtunesme jour de juillet 1588 / par Monsieur de Mande Archevesque de Bourge. 1588.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

LA
HARANGVE

ET PROPOSITION
FAICTE AV ROY SVR
l'vnion de toute la noblesse
Catholique de France. Presen-
tee au Roy, le vingtvniefme
iour de Iuillet, 1588.

*Par Monsieur de Mande Arche-
uesque de Bourge.*



Suyuant la coppie imprimee
A PARIS.

Par Iehan Morin Imprimeur & Libraire, à la
ruë des Amendiers, pres les Craffins.

M. D. LXXXVIII.

Auec Permission.



AV ROY.



IRE

Dieu Tout-puissant, & Eternel est le vray Roy. non seulement de la terre, mais du tout vniuersellement. qui à creé & disposé chacune chose en son ordre: & y à cōstitué vn chef & conducteur, comme vn seul Soleil au Ciel. Et pour quelque representation de sa grandeur & diuinité, il à estably sur le peuple les Roys tres-bons & trespuissans: bons pour bien faire à tous: & puissans pour chastier les meschans: dont anciennement estoient nommez compagnons des Dieux, & enfans de Iupiter, ce que disoit Vespasian ordonnez fatalement, & pour difference des autres hommes en l'escriture sainte nommez Anges de Dieu, ou Dieux secondaires, ou lieutenans de Dieu executeurs de sa volonté, & conseruateurs de ses tres-sainctes Loix, pour la prosperité desquels naturels du Royaume, fut commandé aux enfans d'Israel de prier Dieu: a eux, le peuple se doit redre subiect comme au souuerain & aux Princes & gouuerneurs, entant qu'ils sont cōmis & auouez des Roys qui ont toute

puissance. Ainsi nous Francois vos tres-humbles & tres-obeyssans subiets, vous recognoissons pour nostre naturel Roy & souuerain seigneur: & vous supplions d'auoir pour agreeable l'obeyssance & fidelité de ceste Noblesse, qui veut & desire fermement vous seruir, obeir suruenir à voz affaires, & employer ses biens personnes par vostre commandement, pour l'augmentation de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, contre tous ceux qui s'y voudront opposer.

S I R E, ie vous feray entendre les doleances de nostre estat, apres que briefuement ie vous auray discouru dont il est venu. Les Nobles ont esté ordonnez de Dieu, pour la fidelité & obeyssance de leurs Roys, & la defence de leurs subiects. Dont disoit Iob, qu'il estoit craint comme vn Roy: & en la republique des Israelites furent instituez septante des nobles & plus vertueux pour estre la force de tout leur pays: & ne se trouue deuant les ceremonies des sacrificateurs Caldees, & de Numa, qu'en la Republique y eust autre estat que celui de la Noblesse & des Artisans: & mesme Romule n'en fait que deux, puis adiousta les cent Senateurs: & nous semble veoir le corps humain, on ny à que deux parties principales, la teste qui nous represente le Roy, & le cœur qui est la partie noble: desquelles si l'vn ou l'autre est blessée, il n'est possible que l'homme puisse plus viure ou estre à son aise. Pareil-

lement au ciel, le Soleil & la Lune nous representent le Roy & la Noblesse, tellement que quand aduient eclipse d'entreux, toute la terre en demeure obscure.

SIRE, vostre Noblesse Catholique vous aduertit, que ce n'est moindre felonnie & crime de leze Majesté, de dissimuler enuers son Prince le bon conseil, que de l'offencer en sa propre personne. Pour ceste cause, j'ay esté sur l'occurrence de voz affaires vous aduertir de quelques poincts, que i'estime appartenir au bien de vostre Maiesté. Laquelle ie supplie tres-humblement prendre en bonne part si ie luy parle d'une voix libre & franche, sans déguiser ny ombrager la verité.

SIRE, voz affaires sont auourd'huy reduites à tel point, quil fault, ou que vous parueniez à vn honneur souuerain & gloire immortelle, ioincte avec tout le bien de la Chrestienté & restablissement de vostre Royaume en sa premiere splendeur, ou que vous cheez en extreme danger de veoir la ruine totale de cest Estat, avec ignominie perpetuelle. Ce qui vous rége à telle necessité, est par ce que tous les fleaux de Dieu, toutes les verges & maledictiōs, qui ont accoustumé briser les Royaumes. battent auourd'huy le vostre: voire de si grande furie, & de si long temps quil ne luy reste plus maintenant esprits ne force, pour porter plus long traict son mal: si soudain ny est pourueu à toute force & d'un bras rude &

puissan & avec grande sagesse. Vous avez d'un costé l'heresie, les sectateurs de laquelle ayans sappé depuis trente ans vostre Royaume, tant à force découuerte, que par monopoles secretes insistent plus furieusement que iamais, pour abbatre la paroy qu'ils ont esbranlee, & parfaire la ruine qu'ils ont encommencee: & à fin que vous entendiez que c'est à vous qu'ils en veulent, ils l'ont publié haut & cler en leurs liurets diffamatoires. Par ce il ne fault penser les reduire par indulgence, benignité, ou grace quelconque, que leur puissiez faire. Ils ont donné leur cœur, leur foy, & leur volonté aux chefs de leur heresie, qui les ont tirez, comme ils disent, des prisons, des feux, des gibets, & d'entre les mains des bourreaux. Or qu'on ne se trompe, qui ne voudra, leur coniuration est tres-grande, nous l'auons veu par experience en ceste année 1587, pour nous auoir derechef fait venir vn estrangier barbare, pour acheuer de ruiner vostre pauvre Frâce. Sathan n'a rien mis en arriere de ce qui se peult excogiter en meschanceté pour les fortifier.

D'autre costé le peuple Catholique est merueilleusement refroidy en l'amour qu'il portoit iadis (sur toute autre nation) à ses Princes. Ce qui est aduenu pour plusieurs cause, mais principalement, par ce que ceux qui ont manié l'Estat, ont introduict & authorisé les plus blasphemâtes heresies, que oncques furent: & ont contraint les Catholiques, nō seulement souf-

frir tels scandales, mais encores d'embrasser les heretiques mesmes : & vsér familerement avec eux contre le commandement de Dieu. Et le comble diniquité, qui plus à estrangé du Prince les cueurs de son peuple, à esté ceste indignité, qu'on à faiçt payer par cōtraincte aux Catholiques es armees des heretiques, & que on à veu estre aduoué pour le seruice du Roy, tous les execrables forfaits diceux heretiques comme dauoir demoly les Temples, destruit les autels, occis cruellement les Prestres, commis vn million de sacrilleges & inhumanitez barbares, outre quils ont ranconné infinité de Catholiques, enuahé leurs troupeaux, bruslé leurs maisons pillé & rauagé tous leurs biés Et telle vastité, ruine & desolation n'a point esté de trois moys ny d'vn an, il y a vingt cinq ans passez qu'elle continue, sans que ceux qui manient l'Estat y ayent donné aucun remede. Dont il est aduenu, que mesmes les plus patiēs Catholiques, lassés de si lōgue & si cruelle perfecution, ont perdu peu à peu l'esperance d'estre soulagez à l'auenir. Tellement que plusieurs sont tōbez en se desespoir de ne se soucier desormais ny de Roys ny de Princes, & de se soubstraire, s'ils peuuent des charges & obeyssance qu'ils doiuent, se disposans à tout ce qui en peut aduenir, & prenans pour maxime qu'ils ne peuuent pis auoir, que ce qu'on leur faiçt cest le vice des hommes que les Prophetes mesmes remarquent, disans. quand

L'homme aura faim, il se courroucera & maudira son Roy, & son Dieu.

Pour le regard de la iustice qui est le premier firmament d'un Royaume, l'ancre d'un estat & le principal lié de l'amour & obeissance du peuple enuers son Prince, elle est non pas à demy peruertie, mais totalement estainte & perdue. L'iniustice de ce Royaume est la racine des autres malheurs, qui y sont entrez. C'est la mere & la nourrice, qui les y entretiennent C'est celle qui les détruira. Car l'escriture ne ment point, par laquelle il est denoncé, que les Royaumes pour iniustice seront transferez de nation en vne autre.

Il seroit long, S I R E, de vous représenter tous nos malheurs particuliers. Iadiousteray sommairement, que plusieurs mers de maux sont débordés sur ce Royaume, que tout le monde y est corrompu, de plusieurs pestes mortelles, que la vertu & l'honesteté en sont bannies & chassées, que toute iniquité toute ordure de pailardise & abbominatiō y est paruenue au cōble. Bref que tout y tombe en ruine tellement qu'il faut, ou du tout desespérer de cest Estat, ou mettre ordre à tels maux, & soudainement sans plus attendre. Car la maladie est extreme, & la possibilité d'y remedier est limitée à fort peu de temps, scauoir est à l'issue & resolution que vous donnerez à ces Estats desquels tout vostre peuple attend le soulagement de son affliction, Sil en frustre de son

attente, & si vous ne le consolez à ce coup par quelque reformation: si ceste assemblee est reduite illusoire, & ne produit vn fruit certain & tres apparent. vous perdrez le reste de la foy, & de l'amour que le peuple à encores en vous.

Or, Sire, si vous voulez ouvrir voz sens, & desployer les dons que Dieu a mis en vous, & vous en seruir dextrement. Je suis assurement eslené en esperance tres-grande, que vous le remettrez en nature, & le sauueres du peril de ce trop eminent naufrage. Et vous soit le premier esguillon, ce qui estonne aucuns, la difficulté, l'endurcissement & obstination du mal qui est enraciné, & qu'il conuient vaincre. Ce vous est matiere de gloire d'autant plus grande : & la couronne de vostre victoire en sera plus triomphante. Et puis Dieu ne montre iamais tant de necessité à vne main, qu'il ne montre aussi tost avec l'autre quelque prompt & salutaire secours : mais c'est à ceux qui l'inuoquent en verité. Partant. S I R E, poursuuez ce chef d'œuvre excellent. Il vous appartient: la vertu est assez grande en vous pour en venir à bout : La gloire vous en est presentee denhaut: la necessité vous y contraint.

Le premier moyen qu'il conuient tenir c'est qu'il vous faut adioindre à Dieu. Car comme vn pieu, si bien fort il n'est fiché, & n'adhere ferme à quelque chose plus forte, tout ce qui est appuyé sur luy ny demeure pas lōg temps, ains pour peu qu'il soit esbranlé, luy & tout le

fardeau qu'il porte s'en va incontināt par terre. Pareillement aussi vn Roy & souuerain Seigneur, si fermement il n'adhere & se tient à son Createur, il ne peut consister l'on temps que luy & tous ceux qui dependent de luy, ne soient bien tost ruez en bas. Adioignez vous dis-ie à Dieu : car vostre dextre est trop foible pour subiuger tant d'ennemys, si elle n'est soustenue de la vertu infinie de Dieu. Chassez de vous toute tristesse, & Dieu vous prestera main forte & inuincible: Il vous bailera la lumiere, direction & conduite, pour mettre à chef vos entreprinſes, & vous faciliter les impossibilitez mesmes, si vous conioignez à Dieu, Le premier de voz ennemis qui se heurtera contre vous, y trouuera vne telle solidité que de la repercussion, il sera brisé comme vn pot de terre, & tellement aneanty, que les traces mesmes en seront effacees. Et quād à moy ie croy que Dieu leur aura endurcy le cueur, comme iadis à Pharaon, pour recommencer nouvelle guerre, à fin de les exterminer du tout estans reprouuez.

Le second moyen qu'il vous faut tenir, c'est que és guerres que vous entreprendrez, vous ayez en obiet̄t perpetuel de véger, non les iniures à vous faiçtes, mais l'honneur de Dieu. L'escriture nous a enseigné que le Roy est cōme l'ange de Dieu, pour ouyr le bien & le mal, & ne se doit point esmouuoir pour benediction ou malediction, Je ne doute point

S I R E, que Dieu n'ait du tout attaché vostre cœur en vne droicte affection & bon zele de seruir à son Eglise : Mais vous vous laissez imprimer en lesprit vne crainte des ennemys de Dieu, causée par vne desffiance mauuaise. Il ne faut plus dissimuler les iniures faiètes à l'honneur de Dieu, pour lesquelles seules venger vous estes Roy, vous pensez par la destourner le mal qui est en la France, & vous y courez de droit fil. Ce mal vous aduient pour donner trop de credit à certains discoureurs Politiques, qui ne sentent que la terre, qui ne meditent que choses vaines, lesquelles l'Esprit de Dieu ne repose point. Arriere de vous telles gens. Si vous voulez appaiser Dieu, suyuez l'exemple du Roy David, qui dit, que les commandemens de Dieu, ce sont les gens de son conseil. que si Dieu ne garde le Royaulme, pour neant veille celuy, qui l'a engarde, ny la force des soldats, ny l'assiette inexpugnable des forteresses ne pourroit empescher ce que Dieu auroit decreté contre vous. Lequel quād il est courroucé, enueloppé de tous costez par mille aduents, les conseils humains, tourne en vn moment ce qu'estoit dessus dessous : & deuant toute chose arrache violétement l'entendement mesmes. Voyez vous pas que depuis que l'heretique n'est plus puny en France, comme il en est prins, & prend encores à vostre estat. Ceste maxime est tousiours vraye, que ou le crime de leze Majesté diuine ne sera

puny, là le crime de leze Maïesté humaine vié-
dra à nestre plus crime. Fichez donc l'ancre
de vostre Estat sur Dieu seul. Cest luy qui con-
duit les Royaumes & Empires par le millieu
de chasque nation, selon son bon plaisir, & les
y retient tant quil veat. Donnez ordre de
lauoir propice: il vous favorisera si vous def-
fendez son Eglise, & si vous ostez du millieu
lheresie qui la persecute,

Leglise de Dieu, cest l'Eglise Catholique en
en laquelle vous auez cest honneur que destre
vn grand Roy. Et cet honneur est le plus grād
que vous scauriez auoir en ce mōde. La racine
de ceste Eglise est au Ciel. Cest elle qui main-
tiēt lestat du monde, sans les prieres de laquel-
le la machine de cest vniuers ne dureroit vn
seul moment de temps: & tout ce monde yroit
en confusion. Iadis voz predecesseurs Roys
font allez chasser & destruire les heretiques &
mescreās iusques en Afrique, iusques en Asie,
iusques au bout du monde, & ont prosperé.
Voulez vous auiourdhy souffrir au millieu
de vostre Royaume, à vostre porte, & à voz
yeux la plus pestilente heresie, quonques ait
esté. Si vous la souffrez Dieu se seruira delle
pour executer la ruine de vostre estat. Ne flu-
ctuez plus desormais en ceste deliberation, re-
souldez plustost de mourir, que d'endurer que
vostre peuple soit infecté de zelle peste. Sil y
à quelqu vn de ses errās qui vueille rentrer au
sein de l'Eglise, toute l'Eglise sen esiouyra,

& les Anges mesmes qui sont au Ciel. Mais contre ceux qui sont obstinez en leur impieté, vlez de vostre glaiue, fortifiez vous contre eux d'un preux & hardy courage, & prenant avec vous le secours de la iustice diuine, assaillez viuement, approchez le les machines & engins de leurs murailles. Ils sont ennemys de Dieu, ils pourront consister deuant vous sentans & apperceuans quils ont affaire à vn Roy, qui s'aide du secours de Dieu. Voila. Sire la direction de vostre esprit enuers Dieu.

Pour le regard de vostre police & deportement ciuil enuers les hommes, deux grosses fautes vous rendent comptable & suiet à lire de Dieu : lesquelles minent lestat. Lune est, que les Euesches & Prelatures Ecclesiastiques sont possédez par des femmes, par des hōmes mariez, par des gens de guerre, & mesmes à gens suspects dheresie, voire à des heretiques declarez & conuaincus, qui est vn grand scandale. Cest vn horreur que de defait auourd'hui: le peuple est sans conduicte de pasteur, ny de berger. Il ny à personne qui prēne charge de lenseigner. Vous voyez que toute l'Eglise Gallicane penche en ruine, que l'heresie iette son venin par tout. Et toutefois au lieu d'y pourueoir de remede & de remplir les Prelatures de saint Ambroises, de saints Athanases, de saint Hylaires, c'est à dire, d'hōmes excellents en vertu, comme iadis tels ont esté en semblable saison, pour s'opposer aux here-

sies & redresser les choses cōfuses & difforme.

Ont tiendra pour tout desploré si tes fautes ne sont reparez. Plusieurs Euesques d'aujour-d'huy n'ayant la crainte de Dieu deuant les yeux, sont venus à tel peruertissement & preuaricatiō de leurs charges, qu'ils reputēt mesmes ent'reux à des'hōneur de prescher. Nous les voyons tous les iours, non pas espancher pleurs deuant Dieu, pour appaiser son courroux qui est aggraué sur nous : mais nous les voyōs marcher pōpeusement en vostre Cour & ailleurs, avec vn arroy & trainee de seruiteurs, les plus desbordez qui soient en la Republique. Leurs maisons ne resonnent point d'Hymnes & des Cantiques chantez à l'honneur de Dieu, mais d'aboies de chiens, de reclamations d'oiseaux. Bref il ny à qu'ignorance que vomissements, paillardise, & scandale en eux. L'aspect seul de leur contenance esbranle plus les hommes à sortir de l'Eglise, que ne font par les Ministres & Predicās de l'heresie.

L'autre faute non moins importante qui se commet, est quand on vent les puissances de Iudicataire: & quiconque vous donne ce conseil, vous trahit. C'est la chose la plus destructive de vostre Estat, c'est vn faux profit: car vous n'en receuez vn seul escu, qui ne vous en face perdre cent mille. Il falloit plustost vendre bagues & ioyaux, que de recouurer deniers par la. Les hōmes de bien ne sont guerdonnez selon le respect de leurs vertus. Toute

vostre beneficence, tous les fruiets & esmolu-
mens qui procedent de vous, sont engloutis
par estrangers, & par dix ou douze hommes,
non pas pour estre plus vertueux : mais parce
qu'ils sont plus priuez de vostre personne.

Or ie vous aduertis, S I R E, que le plus grād
fleau de ce Royaume apres l'heresie à esté l'e-
stranger Italien: Il à butiné & butine cruelle-
ment toute la France. Vous le fauorisez par
trop il se rit de nostre ruine & s'en agrandit:
il vous à ja fait depiter vne partie de vostre
peuple, & fera reuolter le reste si vous ne le
chassez bié tost. Il sera chassé par fureur & se-
dition populaire, avec grandissime danger de
tous ceux qui le fauorisent. La voix du peuple
qui crie par tout contre luy, tellement qu'il
est impossible de le plus supporter, & longue
patience mesprisee, est cause de rigueur sans
pitié. Chacun croit que cét estranger iette la
pomme de discorde entre les François : que
c'est le Demon qui perpetue la diuision & la
guerre, & qui empesche le repos.



F I N.